

Financement massif de l'efficacité énergétique du bâtiment en Europe – Jeudi 3 décembre 2015

Michel Lepetit: Vice-Président, The Shift Project

- Rénovation du bâtiment : ne possède que des avantages
- Baisse des taux d'intérêt, volatilité extraordinaire du prix de l'énergie: incertitude, frein aux projets, hausse du CO2 dans l'atmosphère et rien n'est fait : nécessité d'agir
- Développement des problématiques de standardisation et mutualisation des projets : comment traiter des petites opérations.
- 4 propositions transgressives pour donner envie aux politiques : l'aspect technique comptable et financier est géré, mais comment mieux valoriser ces investissements ?
- Créer un réseau d'observatoire de la consommation énergétique des collectivités locales pour évaluer l'impact des politiques et augmenter la visibilité des élus.
- Si un jour on décide de faire massivement de la rénovation, fixer un horizon pour arrêter de mettre en concurrence les entreprises sur le sujet. Revisiter la commande publique.
- Donner aux collectivités locales le gain en CO2 : subvention très forte à lancer l'opération
- Accepter un différé d'amortissement en capital de 3 ans pour que les élus fassent des gains financiers. Système de gains positifs pour la gestion financière des communes
- Quelle mesure de pilotage politique ? Il faut créer une structure administrative pour accompagner ces projets, donner à l'Etat une compétence en maîtrise d'ouvrage.

Alain Grandjean : Economiste, co-fondateur et associé de Carbone 4

- Question de la rénovation des bâtiments = enjeu central, encore plus au niveau de la COP21
- 40% de la consommation d'énergie en France = bâtiment, dont 15% dans les bâtiments publics. Enjeu majeur, levier plus simple que dans le diffus : moins de décideurs dans le secteur public.
- Récente stratégie nationale bas carbone, objectifs massifs pour 2050 concernant le niveau de performance énergétique du bâtiment. Vitesse actuelle de 5 à 10x inférieure à celle qu'on devrait avoir
- Nous n'avons pas encore les dispositifs et mécanismes pour passer à la vitesse supérieure
- Rapport Canfin-Grandjean : l'état n'a pas assez d'argent, comment mobiliser les finances privées ?
 - Il faut massifier
 - Il faut que les structures et les mécanismes de comptabilité publics soient tels que la finance privée enchaîne dans le dispositif
 - Propositions pour dégripper le système
- Manque de leadership politique dans la rénovation
- Nécessité de transformer le statut des domaines qui gèrent le patrimoine de l'état et créer une agence sur l'amélioration de la performance énergétique
- Mesure de pilotage politique: Ministère du dd de l'écologie, arbitré à Matignon où l'objectif est le court terme, problème de composition des rapports au sein du gouvernement.

Maitre Olivier Ortega : Responsable du pôle Droit Public des Affaires et membre du directoire de Lefèvre Pelletier & associés

- Les outils financiers sont en train d'être travaillés
- Droit = souvent perçu de façon erronée comme un frein ou une contrainte, prétexte commode pour ne pas avancer, mais on a tout ce qu'il faut dans le système juridique français si on veut le faire
- Massifier et regrouper les contrats ne veut pas dire que les opérateurs perdent leur liberté, idée : avoir une matrice de contrats avec les closes nécessaires, pour avoir une cohérence suffisante dans les contrats
- PBD : Lancement d'une charte à laquelle les opérateurs publics/privés peuvent s'engager, mais faible proportion publique.
- Mesure phare à mettre en œuvre pour débloquer la situation: rénovation du patrimoine de l'état en province, bâtiments qui sont des passoires thermiques
- Mesure de pilotage politique: Bâtiment = pas glamour, mission transverse, pilotage de projets transverses n'est pas le fort de l'état, organiser un mécanisme possiblement en dehors de Matignon

Julien Touati : Directeur du développement corporate chez Meridiam

- Démarche de chercher des rémunérations stables et de long terme, assis sur une réalité, investissement socialement responsable en faveur de bâtiments plus sobres
- Comment adresser le marché de la rénovation ?
- La commande publique en France évolue et devrait permettre, demain, de pouvoir acheminer davantage encore l'épargne de long terme vers des projets de long terme
- Enjeu premier : connaissance du patrimoine public pour faire venir des investisseurs privés
- Mesure phare: force de l'exemple: un département en France fait de la rénovation dans sa collectivité
- Mesures de pilotage politique: création d'une mission interministérielle, directeurs de projets capables d'aider les politiques, les administrations, les entreprises pour orienter et conseiller. Vrai sujet du plan Juncker = le hub, les compétences, aller aider les états membres.



Benoit Leclair : Vice-président du Conseil régional de Rhône-Alpes délégué à l'énergie et au climat

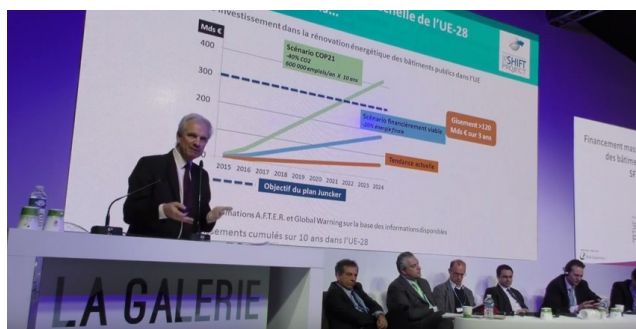
- Région : chantiers de rénovation énergétique et partenariats public/privé rares, pas d'outils pour les collectivités pour la rénovation énergétique, bâtiments publics = collectivités, et petits à rénover.
- Souhaits : 1) mutualiser l'ingénierie technique 2) mutualiser les aspects financiers
- Décision de créer une société publique locale, car partenariats public/privé inefficaces dus aux complexités juridiques.
- Avancée assez lente mais certaine. Pour aller plus vite, deux conditions :
 - Simplicité de la typologie de montage
 - Financement : emprunt à taux négatif pourrait être proposé aux collectivités volontaires
- Désir de rentrer dans cette démarche pour le climat, travaux générateurs d'activité économique, viser l'ensemble des travaux d'efficacité énergie compatibles avec les objectifs 2050
- Deux solutions pour améliorer la rentabilité : subventions ou prix du carbone (meilleure solution)
- Mesure phare à mettre en œuvre pour débloquer la situation: laisser aux collectivités la possibilité de créer une taxe carbone de manière à ce que les gains se traduisent tout de suite
- Pilotage politique: décentraliser la question, créer une émulation entre les différentes manières de faire, donner de la marge de manœuvre aux collectivités (notamment en matière réglementaire)

**Pierre Georges : Directeur Corporate ratings chez Standard & Poor's**

- Thème : impact de la qualité de crédit souverain et privé / financement
- Secteur utilities : révolution avec les énergies renouvelables, la vague d'efficacité énergétique stimule le marché.
- Startups investissent dans le sujet : aspect équipement/software qui permet d'être beaucoup plus efficace, acteurs habituels (Spie, Schneider) et énergéticiens investissent énormément
- Les choses évoluent très vite
- Financement : structures existantes et fonctionnelles que l'on peut noter. La rentabilité est aussi la maîtrise du risque, qu'on est aujourd'hui capable d'apprécier (constructions, contrepartie, risque opérationnel...). Les outils sont là, capacité à le prendre en compte dans les analyses de crédit.
- Nouvelles formes de contrats, dette privée finançant des opérations publiques
- Pas de projets qui tournent mal à ce stade
- Mesure phare: taxe carbone permettra de réduire le débat sur un prix fixe et garantir un risk reward à la fois pour la société qui mettra en place le projet et la collectivité locale

**Peter Sweatman : Président du Climate Strategy & Partners et membre du secrétariat du G20 – Energy Efficiency Financial Task Group (EETG)**

- Que fait le G20 en matière d'efficacité énergétique?
- Limite du réchauffement à 2 °, les investissements d'efficacité énergétique représentent 50% des investissements nécessaires
- Disponibilité critique de capital: nécessité d'accroître le financement par un facteur compris entre 5-8x le montant actuel
- Nécessité d'un leadership politique (du G20 et de l'UE), de contrats standards, d'aide à la distribution et à l'agrégation, de traitement comptable. Défis imminents rencontrés par plusieurs pays simultanément.
- Mesures clés: plateforme ouverte et transparente sur les données des bâtiments publics, pour améliorer et réduire les dépenses en énergie, et avoir une institution pour gérer tout cela
- Mesures politiques: réduire le coût de la gestion et de l'utilisation de l'énergie au sein de la base d'actifs publics, réduire et améliorer les obstacles techniques (traitements comptables, etc.), encourager les investisseurs du secteur privé, les amener vers l'avant à l'aide des garanties publiques et le plan Juncker, que les données permettent de prouver l'efficacité.
- Récompense à la fois pour la société qui mettra en place le projet et la collectivité locale.



Vous trouverez ci-dessous des documents téléchargeables, décrivant la réponse de la France au plan Juncker, pour un programme d'investissements de qualité de 120 milliards d'euros dans la rénovation énergétique du bâtiment public au sein de l'EU, inspirée par le projet SFTE.

- **English (original version):** [EUR120bn-quality-investments-France-Response-to-EU-Juncker-Plan](#)
- **Français :** [120MdsEUR-Investissements-de-Qualite-Reponse-de-la-France-au-Plan-UE-Juncker](#)

VIDEO